

# **Pierre MARX**

Expert-Comptable Diplômé  
par l'Etat

Lauréat National du Meilleur  
Mémoire 1984

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Colmar

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Période du 01/01/2017 au 31/12/2017**

**Association Régionale pour l'Initiative à la Nature  
et à l'Environnement en Alsace  
(A.R.I.E.N.A.)**

**6 Route de Bergheim**

**67600 SELESTAT**

**Association Régionale pour l'Initiative à la Nature  
et à l'Environnement en Alsace**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31/12/2017**

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association Régionale pour l'Initiative à la Nature et à l'environnement en Alsace,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Régionale pour l'Initiative à la Nature et à l'environnement en Alsace (A.R.I.E.N.A.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les points qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, soit :

- les subventions perçues ou à percevoir ;
- le suivi des fonds dédiés ;
- l'appréciation des charges de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim,  
Le 27 avril 2018



Pierre MARX  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

**ASSOCIATION A.R.I.E.N.A.**

6 route de Bergheim

67600 SELESTAT Cédex

**BILAN ACTIF AU 31/12/17**

DETAIL DES POSTES	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	VALEURS NETTES	Au 31/12/16
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 319,65</b>	<b>5 319,65</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>556 673,24</b>	<b>531 588,57</b>	<b>25 084,67</b>	<b>20 743,01</b>
Terrains et aménagements extérieurs	29 636,93	23 442,93	6 194,00	6 194,00
Constructions	325 761,87	325 761,87		
Instal. techn. mat. & outillages industriels	40 473,06	40 473,06		
Autres immobilisations corporelles	160 801,38	141 910,71	18 890,67	14 549,01
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>4 200,00</b>		<b>4 200,00</b>	<b>4 200,00</b>
Autres titres immobilisés				
Dépôts et cautionnement versés	4 200,00		4 200,00	4 200,00
<b>TOTAL 1</b>	<b>566 192,89</b>	<b>536 908,22</b>	<b>29 284,67</b>	<b>24 943,01</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>				
Produits finis / Marchandises				
<b>AVANCES &amp; AC. VERS./COMMANDES</b>	<b>1 000,00</b>		<b>1 000,00</b>	
<b>CREANCES</b>	<b>583 167,98</b>		<b>583 167,98</b>	<b>464 694,86</b>
Clients et comptes rattachés	71 176,57		71 176,57	22 417,21
Autres créances sur convention de formation	29 589,71		29 589,71	46 255,00
Autres créances	482 401,70		482 401,70	396 022,65
<b>VAL. MOBIL. DE PLACEMENT</b>	<b>372 644,00</b>		<b>372 644,00</b>	<b>318 343,75</b>
Autres titres	372 644,00		372 644,00	318 343,75
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>530 561,90</b>		<b>530 561,90</b>	<b>574 518,95</b>
<b>CHARGES CONST. D'AVANCE</b>	<b>2 704,00</b>		<b>2 704,00</b>	<b>2 945,35</b>
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 490 077,88</b>		<b>1 490 077,88</b>	<b>1 360 502,91</b>
<b>Charges à répartir sur plus. exerc.(3)</b>				
<b>Primes de rembours. obligations (4)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (5)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (1 à 5)</b>	<b>2 056 270,77</b>	<b>536 908,22</b>	<b>1 519 362,55</b>	<b>1 385 445,92</b>



**ASSOCIATION A.R.I.E.N.A.**

6 route de Bergheim  
67600 SELESTAT Cédex

**BILAN PASSIF AU 31/12/17**

DETAIL DES POSTES	Au 31/12/17	Au 31/12/16
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>822 205,09</b>	<b>800 382,66</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise	470 943,48	459 693,48
Ecarts de réévaluation		
Réserves	340 689,18	340 542,21
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	10 572,43	146,97
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires		
<b>TOTAL 1</b>	<b>822 205,09</b>	<b>800 382,66</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>254 700,00</b>	<b>231 200,00</b>
Provisions pour risques	254 700,00	231 200,00
Provisions pour charges		
<b>TOTAL 2</b>	<b>254 700,00</b>	<b>231 200,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>267 100,00</b>	<b>206 900,00</b>
<b>TOTAL 3</b>	<b>267 100,00</b>	<b>206 900,00</b>
<b>DETTES</b>	<b>175 357,46</b>	<b>146 963,26</b>
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 997,67	13 544,08
Dettes fournisseurs 'formation'	4 433,80	413,03
Dettes fisales et sociales	141 519,79	131 425,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	106,20	80,88
Produits constatés d'avance	2 300,00	1 500,00
<b>TOTAL 4</b>	<b>175 357,46</b>	<b>146 963,26</b>
<b>Ecarts de conversion passif (5)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (1 à 5)</b>	<b>1 519 362,55</b>	<b>1 385 445,92</b>



**ASSOCIATION A.R.I.E.N.A.**6 route de Bergheim  
67600 SELESTAT**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017****PAGE 1**

<b>CHARGES</b>	<b>AU 31/12/17</b>	<b>AU 31/12/16</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATIONS : (1)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	320 214,83	265 100,16
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	35 667,00	34 852,00
Autres impôts et taxes	1 188,79	824,26
Salaires et traitements	463 962,06	455 946,82
Charges sociales	231 566,32	233 101,07
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 158,34	7 213,13
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	23 500,00	11 800,00
Autres charges	800,00	120,00
<b>TOTAL 1</b>	<b>1 088 057,34</b>	<b>1 008 957,44</b>
<b>QUOTES PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN : (2)</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES : (3)</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL 3</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES : (4)</b>		
Sur opérations de gestion	4 545,00	20,00
Sur opérations en capital		5 865,75
Dotations aux amortissements et autres provisions		
<b>TOTAL 4</b>	<b>4 545,00</b>	<b>5 885,75</b>
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES : (5)</b>	<b>201 300,00</b>	<b>161 900,00</b>
<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>777,00</b>	<b>995,00</b>
<b>SOLDE CREDITEUR : EXCEDENT</b>	<b>10 572,43</b>	<b>146,97</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 305 251,77</b>	<b>1 177 885,16</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		



**ASSOCIATION A.R.I.E.N.A.**6 route de Bergheim  
67600 SELESTAT

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

PAGE 2

PRODUITS	AU 31/12/17	AU 31/12/16
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION : (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
Diffusion d'outils pédagogiques et de sensibilisation	252,00	192,00
Actions de formation	115 998,50	69 323,82
Autres actions	3 515,00	3 015,00
Sous total A	119 765,50	72 530,82
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Actions de formation	71 139,46	97 715,85
Autres actions et fonctionnement	918 302,93	818 254,00
Reprises sur provisions		
Transfert de charges	3 658,93	10 008,89
Cotisations	1 680,00	1 880,00
Dons	42 500,00	22 500,00
Autres produits		
Sous total B	1 037 281,32	950 358,74
<b>TOTAL 1</b>	<b>1 157 046,82</b>	<b>1 022 889,56</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS : (3)</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 604,95	6 660,99
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL 3</b>	<b>5 604,95</b>	<b>6 660,99</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS : (4)</b>		
Sur opérations de gestion		4 146,61
Sur opérations de capital	1 500,00	7 788,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL 4</b>	<b>1 500,00</b>	<b>11 934,61</b>
<b>REPORT DES RESSOURCES NON UTIL. DES EXERCICES ANTERIEURS (5)</b>	<b>141 100,00</b>	<b>136 400,00</b>
<b>SOLDE DEBITEUR : DEFICIT</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 305 251,77</b>	<b>1 177 885,16</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		



Les comptes annuels aux caractéristiques suivantes :

- TOTAL BILAN : 1 519 362,55€
- RESULTAT : 10 572,43 €

ont été arrêtés par les dirigeants en date du 18 avril 2018

## 1. FAITS MARQUANTS

Il n'y a pas eu d'évènements ayant une incidence comptable qui empêche la bonne comparaison d'un exercice à l'autre.

## 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et, conformément aux hypothèses de base :

§ continuité d'exploitation

§ permanence des méthodes

§ indépendance des exercices

Les charges et produits relatifs aux exercices antérieurs sont toujours traités comme des charges et produits exceptionnels

et conformément aux **règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels**.

La méthode de base utilisée pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des **coûts historiques**.

### 2.2 Adaptations professionnelles

Il est fait application du **règlement n° 99.01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999** homologué par arrêté ministériel du 8 avril 1999 (JO du 4 mai 1999), soit :

- § le plan comptable général constitue la référence en matière d'informations financières et comptables ;
- § les particularités des associations et des fondations sont prises en compte par des adaptations du plan comptable général.

Les **principales adaptations** portent sur :



- § la ventilation des fonds associatifs ;
- § le traitement des financements utilisés sur plusieurs exercices.

## 2.3 Changements de méthodes de présentation et d'évaluation

### 2.3.1 Changement de modalités d'application des règles et méthodes comptables

- § A compter du 01/01/2005, les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) proposent plusieurs options, notamment :
  - Ø Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits en charges (méthode préférentielle), mais peuvent également figurer à l'actif (option réversible).
  - Ø Les frais d'augmentation de capital, de fusion ou de scission sont imputés sur les primes de d'émission ou de fusion (méthode préférentielle). En cas d'insuffisance des primes, ces frais sont comptabilisés en charges. Ils peuvent également être inscrits à l'actif (option réversible).
  - Ø Les coûts engagés pendant la phase de développement, se rapportant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, peuvent être inscrits à l'actif (méthode préférentielle) ou en charges (option réversible).
  - Ø Les frais accessoires des immobilisations incorporelles ou corporelles, tels que droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, peuvent être rattachés au coût de l'immobilisation (méthode préférentielle) ou enregistrés en charges.

Selon l'avis 2005-5 du Comité d'Urgence du CNC du 6/01/2005, cette option est scindée en deux options distinctes, soit :

- celle relative aux immobilisations incorporelles et corporelles
- celle relative aux titres immobilisés et de placement
- Ø Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif (immobilisation incorporelle corporelle ou stock), qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu, peuvent être incorporés dans le coût de l'actif.
- Ø Les composants de 2ème catégorie (dépenses faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application des lois, règlements ou d'usages de l'entité ayant pour objet soit de s'assurer du bon fonctionnement, soit d'y apporter un entretien courant) sont comptabilisées en composants (méthode préférentielle) ou font l'objet d'une provision pour gros entretien ou grandes révisions.

*Aucune option n'a été prise à ce jour, les coûts correspondants ne s'étant pas présentés.*

### 2.3.2 Changement de méthodes

Les partenaires publics de l'Ariena et de son réseau sont nombreux. Afin de mieux distinguer l'origine des financements, tous les financements publics se trouvent depuis l'exercice 2008 en compte 74. Subvention de fonctionnement et actions subventionnées.



Cette règle a également été appliquée pour des actions construites conjointement par l'Ariena et les collectivités. (aucun cas en 2017)

## 2.4 Notes spécifiques à certains postes

### 2.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production.

La dépréciation est pratiquée par amortissement linéaire en fonction de la durée d'usage :

- Droit d'utilisation de logiciels 2 à 3 ans

*Aucun indice de perte de valeur n ayant été identifié par l entité, aucune dépréciation n a été constatée.*

### 2.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production.

La dépréciation est pratiquée par amortissement linéaire en fonction de la durée d'usage :

- Constructions 20 ans
- AAI des constructions 5 à 10 ans
- Installations générales 5 à 20 ans
- Installations techniques 4 à 5 ans
- Matériel de transport 3 ans
- Matériel bureau & informatique 3 à 10 ans
- Mobilier de Bureau 3 à 10 ans

*Aucun indice de perte de valeur n ayant été identifié, aucune dépréciation n a été constatée.*

### 2.4.3 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition, de production ou leur valeur vénale.

Si le cours ou la valeur de réalisation, diminué des frais proportionnels de commercialisation, est inférieur à la valeur déterminée selon les modalités ci-dessus, une provision pour dépréciation est pratiquée du montant de la différence. Aucun stock comptabilisé au 31/12/2017.

### 2.4.4 Créances

Les créances sont enregistrées à la valeur nominale.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est pratiquée de la différence.



#### 2.4.5 Fonds associatifs

**SUBVENTIONS AFFECTES A DES BIENS RENOUVELABLES**, il s'agit de subventions d'investissement destinées au financement de biens dont le renouvellement incombe à l'association. Ces subventions sont maintenues en permanence au passif dans les fonds associatifs. Les éléments chiffrés se retrouvent à l'annexe 5 et 6.

#### 2.4.6 Résultats

L'affectation du résultat de l'exercice sera décidé lors de l'assemblée générale.

#### 2.4.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

- Engagements retraite : 254 700 €

#### 2.4.8 Fonds dédiés

Les ressources attribuées au titre d'une action précise figurent dans les produits.

Le montant correspondant à la partie non utilisée à la clôture d'un exercice fait l'objet d'une affectation à un compte **FONDS DEDIES** par le biais d'une **charge ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES** (cpte 689)

Lors de leur utilisation effective, les ressources figurant sur le compte **FONDS DEDIES** sont reprises au compte de résultat au rythme de la réalisation des engagements, par le biais d'un **produit REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS** (cpte 789)

Les éléments chiffrés se retrouvent en annexe 7.

#### 2.4.9 Dettes

Voir échéance des dettes en annexe 9.

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

**Annexe 1 : Etat des immobilisations**

**Annexe 2 : Etat des amortissements**

**Annexe 3 : Etat des provisions**

**Annexe 4 : Charges et produits constatées d'avance**

**Annexe 5 : Fonds associatifs**

**Annexe 6 : Subventions affectées à des biens renouvelables**

**Annexe 7 : Fonds dédiés**

**Annexe 8 : Echéances des créances**

**Annexe 9 : Echéances des dettes**

**Annexe 10 : Produits à recevoir**

**Annexe 11 : Charges à payer**



**4. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT****4.1. Ventilation des actions 2017****Annexe R1****4.2. Transferts de charges (remboursement ou produits à recevoir par Unification sur les frais de formation du personnel)****5. AUTRES INFORMATIONS****5.1 Engagements retraite**

L'Ariena a opté pour la comptabilisation des engagements de retraite, conformément à la recommandation 2003-01 du CNC du 1<sup>er</sup> avril 2003.

Les salariés bénéficient, lors de leur départ en retraite, du versement d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans la convention collective de l'animation.

Pour chaque salarié, une projection de son salaire et de son ancienneté est effectuée pour un départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice. Les indemnités de départ à la retraite à verser sont calculées en appliquant la règle d'attribution précisée dans la convention collective en fonction du salaire et de l'ancienneté.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, la provision pour risques et charges est réajustée chaque année.

Le montant total de l'engagement s'élève à 254 700 €

Les charges sociales sont intégrées au calcul de l'engagement.

Les éléments chiffrés se retrouvent en **Annexe R2**

**5.2 Autres informations**

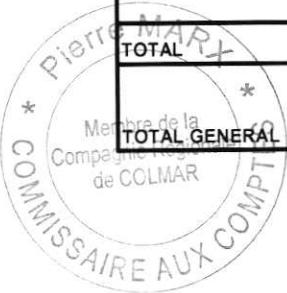
En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous déclarons que les trois plus haut cadres dirigeants de notre association :

La présidente, Anne Marie SCHAFF  
Le secrétaire, Bernard WINDENBERGER  
La trésorière, Marielle TREMELLAT



**ANNEXE 1 : ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE : Exercice clos au 31/12/17**

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisition Créations Apports et augmentat° par virements de poste à poste Nouveaux prêts - augmentat° des intérêts	Diminutions par virem. de poste à poste	Cessions Scissions Mises hors service Diminutions des intérêts courus	Valeurs brutes en fin d'exercice	Valeurs d'origine avant réévaluation légitime
<b>IMMobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement, de recherche et de développement	5 319,65				5 319,65	
Autres immobilisations incorporelles					0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>5 319,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 319,65</b>	<b>0,00</b>
Autres Immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>IMMobilisations corporelles</b>						
Terrains	29 636,93				29 636,93	
Constructions						
. sur sol propre	288 261,66				288 261,66	
. sur sol d'autrui					0,00	
. instal. générales, agenc., aménagem. des constructions	37 500,21				37 500,21	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 473,06				40 473,06	
Autres immobilisations corporelles						
. instal. générales, agenc., aménagem. divers	0,00				0,00	
. matériel de transport	42 771,50	15 500,00			15 549,00	42 722,50
. mat. de bureau et informatique, mobilier	118 078,88				118 078,88	
. emballages récup. et divers					0,00	
Immobilisations corporelles en cours					0,00	
Avances et acomptes					0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>556 722,24</b>	<b>15 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 549,00</b>	<b>556 673,24</b>	<b>0,00</b>
<b>IMMobilisations financières</b>						
Participations et créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	4 200,00				4 200,00	
<b>TOTAL</b>	<b>4 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 200,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>566 241,89</b>	<b>15 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 549,00</b>	<b>566 192,89</b>	<b>0,00</b>



**ANNEXE 2 : ETAT DES AMORTISSEMENTS : Exercice clos au 31/12/17**  
**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminutions des amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de développement	5 319,65			5 319,65
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>5 319,65</b>			<b>5 319,65</b>
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	23 442,93			23 442,93
Constructions				
. sur sol propre	288 261,66			288 261,66
. sur sol d'autrui				
. instal. générales, agenc., aménagem. des constructions	37 500,21			37 500,21
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 473,06			40 473,06
Autres immobilisations corporelles				
. instal. générales, agencts., aménagem. divers				
. matériel de transport	42 771,50	3 552,96	15 549,00	30 775,46
. mat. de bureau et informatique, mobilier	103 529,87	7 605,38		111 135,25
. emballages récup. et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>	<b>535 979,23</b>	<b>11 158,34</b>	<b>15 549,00</b>	<b>531 588,57</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>541 298,88</b>	<b>11 158,34</b>	<b>15 549,00</b>	<b>536 908,22</b>

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentat°	Dotations de l'exercice aux amortissem.	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				



**ANNEXE 3 : ETAT DES PROVISIONS Exercice clos au 31/12/17**

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
<b>PROVISIONS REGLEMENTÉES</b>				
Pour reconstit. des gisements miniers et pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse de prix				
Pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Prov. fiscales pour implantations dans la CEE				
Autres prov. fisc. pour implant. à l'étranger				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charge soc. et fiscales sur C.P.				
Autres prov. pour risques et charges	231 200,00	23 500,00	0,00	254 700,00
<b>TOTAL II</b>	<b>231 200,00</b>	<b>23 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>254 700,00</b>
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				
Sur immobilisations :				
.incorporelles				
.corporelles				
.titres mis en équivalence				
.autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>231 200,00</b>	<b>23 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>254 700,00</b>
Dont dotations et reprises :				
. d'exploitation		23 500,00	0,00	
. financières				
. exceptionnelles				



Ariena, 6 route de Bergheim - 67600 SELESTAT

### ANNEXE 3 : SUIVI DES PROVISIONS

Exercice clos au 31/12/17

	Année	Montant en début d'exercice	Reprise en cours d'exercice car non utilisée (sans objet)	Reprise en cours d'exercice car utilisée	Provision ou réajustement de l'exercice	Provision à reporter en fin d'exercice
<b>Sensibilisation :</b>						
Total sensibilisation						
<b>Outils pédagogiques :</b>						
Total outils pédagogiques						
<b>Animation réseau :</b>						
Total animation du réseau						
<b>Autres</b>						
Provisions retraite	2017	231 200,00			23 500,00	254 700,00
Total autres		231 200,00			23 500,00	254 700,00
<b>TOTAL</b>		231 200,00			23 500,00	254 700,00
Compte		15	78	78	6815	15
<b>Autres</b>						
Stock produits finis						
Stock marchandise						
créances						
<b>TOTAL GENERAL</b>		231 200,00			23 500,00	254 700,00
Compte		15/39/49	78	78	6815/6817	15/39/49



**ANNEXE 4 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**  
**Exercice clos au 31/12/17**

	<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
Charges/produits d'exploitation	2 704,00	2 300,00
Charges/produits financiers		
Charges/produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>2 704,00</b>	<b>2 300,00</b>



Ariena, 6 route de Bergheim - 67600 SELESTAT

**ANNEXE 5 : VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**  
**Exercice clos au 31/12/17**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs :</b>				
Fonds associatifs	304 741,01			304 741,01
Subventions d'investissements renouvelables	154 952,47	11 250,00		166 202,47
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>459 693,48</b>	<b>11 250,00</b>		<b>470 943,48</b>
<b>Réserves :</b>				
Réserves pour projet associatif				
Réserves pour investissements	200 000,00			200 000,00
Fond de réserve	140 542,21	146,97		140 689,18
<b>Total réserves</b>	<b>340 542,21</b>	<b>146,97</b>		<b>340 689,18</b>
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>146,97</b>	<b>10 572,43</b>	<b>146,97</b>	<b>10 572,43</b>
Subventions d'investissements non renouvelables :				
<b>TOTAL</b>	<b>800 382,66</b>	<b>21 969,40</b>	<b>146,97</b>	<b>822 205,09</b>

Ariena, 6 route de Bergheim -67600 SELESTAT



**ANNEXE 6: Subventions affectées à des biens renouvelables par l'association**  
**Exercice clos au 31/12/17**

ANNEE	LIBELLE	REGION	CG68	CG67	Commune de Muttersholtz	TOTAL
1995	Collecte des annuaires 1ère tranche					21 457,20
1996	Collecte des annuaires 2ème tranche					21 457,20
2000	Matériel bureautique	3 811,23	3 811,23	3 811,23		11 433,69
2000	Equipement du centre de ressources	914,69	914,69	914,69		2 744,07
2000	Véhicule de service	3 963,67	3 963,67	3 963,67		11 891,01
2001	Installation téléphonique	1 829,39	1 829,39	1 829,39		5 488,17
2001	Mobilier salle de formation	1 524,49				1 524,49
2001	Mise en conformité MNR	16 508,37				16 508,37
2002	Mise en conformité MNR			6 850,80	1 524,49	8 375,29
2002	Acquisition de mobilier suite au déménagement	3 000,00	3 000,00	3 000,00		9 000,00
2004	Mise en conformité MNR subvention non utilisé			-2 667,62		-2 667,62
2004	Vidéo projecteur	1 500,00				1 500,00
2004	Installation détection incendie Muttersholtz	2 550,00		2 550,00		5 100,00
2004	Equipement mobilier			2 550,00		2 550,00
2005	Réfection de la toiture (MNR)		2 298,00			2 298,00
2006	Parking à vélo	1 032,00				1 032,00
2007	Equipement mobilier		1 075,00	1 075,00		2 150,00
2007	Mise aux normes des installations de gaz et d'électricité MNR	1 050,00		1 050,00		2 100,00
2007	Acquisition d'un nouveau véhicule	6 220,00	3 110,00	3 110,00		12 440,00
2008	Equipement mobilier		1 500,00	1 500,00		3 000,00
2009	Equipement mobilier	1 750,00	875,00	875,00		3 500,00
2010	Acquisition d'un nouveau véhicule	4 585,00	3 000,00	3 000,00		10 585,00
2010	acquisition d'un nouveau photocopieur	2 200,00	1 100,00	1 100,00		4 400,00
2011	Equipement des locaux et du parc informatique	2 960,00	1 480,00	1 480,00		5 920,00
2012	Remplacement d'un véhicule	5 000,00	2 500,00	2 500,00		10 000,00
2012	Renouvellement matériel informatique	2 000,00	1 000,00	1 000,00		4 000,00
2012	Affectation à la réserve pour investissement					-42 914,40
2013	Equipement mobilier	1 800,00	900,00	900,00		3 600,00
2014	Equipement informatique		10 870,00			10 870,00
2016	Equipement informatique et photocopieur	2 100,00	3 510,00			5 610,00
2017	Remplacement d'un véhicule	7 500,00	3 750,00			11 250,00
	<b>TOTAL</b>	<b>73 798,84</b>	<b>50 486,98</b>	<b>40 392,16</b>	<b>1 524,49</b>	<b>166 202,47</b>



**ANNEXE 7 : SUIVI DES FONDS DEDIES Exercice clos au 31/12/2017**

N° analytique Libellé	Situations	année	Montant initial	Financeurs					Fonds à engager au début de l'exercice 194 (subventions)	Fonds à engager au début de l'exercice 195 (dons)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Utilisation en cours d'exercice (7895)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895)	Fonds restant à engager en fin d'exercice : 194 (subventions)	Fonds restant à engager en fin d'exercice : 195 (dons)	Fonds restant à engager en fin d'exercice : TOTAL		
				Région	DREAL	CD68	CD67	autres											
<b>Formation, Sensibilisation, éducation à l'environnement</b>																			
911168JN Jeunes dans la nature		1941001	2017	11 000,00					11 000						300,00	300,00		300,00	
<b>Total sensibilisation, éducation à l'environnement</b>															300,00	300,00		300,00	
<b>Outils pédagogiques</b>																			
913110H Cahier d'arena n°15		1943001	2016/2017	181 900,00	120 000,00	10 000,00			51 900	31 000				9 400,00		40 400,00		40 400,00	
915115MI Mise en ligne du cahier 11		1950000	2015	5 000,00					5 000		2 800,00		2 800,00						
915115MI Mise en ligne cahier 10		1943001	2017	5 000,00					5 000						5 000,00		5 000,00		
914205GN Réactualisation liens cahiers 13 et 14		1943001	2016	5 000,00	5 000,00					3 600		3 600,00	2 800,00	3 600,00	9 400,00	5 000,00	40 400,00	5 000,00	45 400,00
<b>Total outils pédagogiques</b>										34 600,00	2 800,00				9 400,00	5 000,00	40 400,00	5 000,00	45 400,00
<b>Soutien, accompagnement, projets de réseau</b>																			
914011PE PEJ 2018/2019		1960000	2017	2 500,00					2 500						2 500,00		2 500,00	2 500,00	
914012PJ PEJ 2017/2018		1945001	2017	81 850,00	35 000,00	15 000,00	17 500,00		14 350					73 100,00		73 100,00		73 100,00	
914013EJ PEJ 2016/2017		1945001	2015-2016	99 700,00	35 000,00	18 000,00	17 500,00	15 750,00	13 450	82 800,00	7 500	82 800,00	7 500						
914182Bi Dispositif régional "biodiversité, entreprises-associations-territoires"		1945008	2015	38 000,00	31 000,00	7 000,00				26 300,00		19 300				7 000,00		7 000,00	
914192OL Programme pédagogique "mangeons sain" collège en réseau		1945008	2016	10 000,00					10 000	5 000,00		4 000				1 000,00		1 000,00	
914194SC Projets scolaires transfrontaliers: Klasse, la Nature 2016/2017		1945001	2016-2017	16 000,00					16 000	10 000,00		10 000							
914194TR Projets scolaires transfrontaliers: Klasse, la Nature 2017/2018		1945001	2017	16 000,00					16 000						13 000,00		13 000,00		
914195EC Les éco restos du périsco		1945008	2015	10 500,00					10 500	8 400,00		3 400				5 000,00		5 000,00	
914196CL La nature c'est la classe		1945008	2016-2017	106 949,00					106 950	9 300,00	12 500				30 500,00	39 800,00	12 500,00	52 300,00	
914198NA Itinérance expo nappe		1945008	2017	27 200,00	20 000,00				7 200						2 800,00		2 800,00		
914205OE Former les acteurs d'E		1945003	2016	25 780,00	12 340,00		7 270,00	6 170,00		3 200,00		3 200							
914206TD Communication et Tableau de bord		1945008	2015-2017	42 393,00	21 130,00		12 491,00	8 772,00		4 500,00		4 500,00		7 000,00		7 000,00		7 000,00	
914202AM Trame verte et bleue Rosheim		1945008	2017	29 900,00					29 900						29 900,00		29 900,00		
914200FS Pérenniser les emplois associatifs ENE		1945003	2017	79 900,00	32 500,00	23 800,00	18 500,00	5 300,00		149 500,00	20 000,00	127 200,00	7 500,00	184 100,00	2 500,00	206 400,00	15 000,00	221 400,00	
<b>Total animation réseau</b>										184 100,00	22 800	130 800,00	10 300	193 800,00	7 500	247 100,00	20 000	267 100,00	
<b>TOTAL</b>																			

Annonci - 6 route de Bergheim - 67900 SELESTAT



**ANNEXE 8 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**  
**Exercice clos au 31/12/17**

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Dépôts et cautionnement	4 200,00		4 200,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Usagers	71 176,57	71 176,57	
Organismes payeurs			
personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :	396 764,31	396 764,31	
Union,fédération et organimses associés			
Débiteurs divers	114 967,10	114 967,10	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 704,00	2 704,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>589 811,98</b>	<b>585 611,98</b>	<b>4 200,00</b>
(1) Montants des :			
* prêts accordés en cours d'exercice			
* remboursements obtenus en cours d'exercice			



Ariena, 6 route de Bergheim - 67600 SELESTAT

**ANNEXE 9 : ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**  
**Exercice clos au 31/12/17**

DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<b>Dettes financières</b>				
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)				
Dépôts et cautionnements reçus				
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières				
Autres emprunts et dettes				
<b>Autres dettes</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	31 431,47	31 431,47		
Personnel et comptes rattachés	47 800,00	47 800,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 318,79	79 318,79		
Etat et autres collectivités publiques :	14 401,00	14 401,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Union, fédération et organismes associés				
Autres dettes	106,20	106,20		
Produits constatés d'avance	2 300,00	2 300,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>175 357,46</b>	<b>175 357,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				



**ANNEXE 10 : DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR**  
**Exercice clos au 31/12/17**

MONTANTS DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
4181000 - Usagers - produits non encore facturés	835,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	835,00
4387000-PAR-ORGANISMES SOCIAUX	
4487-PAR-SUBVENTION	
468700-PAR-DIVERS	
508800-PAR-INTERERS COURUS/OBLIGATIONS	
<b>SOUS TOTAL</b>	
<b>TOTAL</b>	835,00



Ariena, 6 route de Bergheim - 67600 SELESTAT

**ANNEXE 11 : CHARGES A PAYER**  
**Exercice clos au 31/12/17**

<b>MONTANT DES CHARGES A PAYER DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Fournisseurs	4 680,00
Etat charges à payer	
Divers charges à payer :	
Dettes provisionnées pour congés payés	47 800,00
Charges sociales et fiscales sur congés payés	26 800,00
<b>TOTAL</b>	<b>79 280,00</b>

Ariena, 6 route de Bergheim - 67600 SELESTAT



## Annexe R1 : complément d'information sur le compte de résultat - détail des actions 2017

ARIENA	LIBELLE	70. Actions 2017					74. SUBVENTIONS 2017										TOTAL GENERAL	Réseaux Ariena "(1)								
		701 Diffusion outils pédagog.	7066 Formation professionnelle	70692 Service éducation à l'enf.	70693 Outils et supports du réseau	70694 Soutien et accompagnement du réseau	Subv. Europe			Subventions d'état			Subventions de collectivités territoriales				6894 Engag. à réaliser sur subv.	7894 Report sur subventions attribuées	75 Dons	6895 Engag. à réaliser sur Dons.	7895 Report sur dons attribuées					
							DREAL	Rectorat	7415 DRJS/C5 / DDCS	7416 Autres subv. d'état	7421 REGION GRAND EST	742267 CD67	742268 CD68	745 Autres subv.												
Formation qualifiante	BPJEPS 2017																				143 872	8 199				
	DEJEPS																				8 995	1 125				
	BAPAAT																				7 840					
	Accompagnement à la VAE																				0					
Sensibilisation, éducation à l'environnement	Autres formations					15 930															15 930	1 100				
	Jeunes dans la nature																				10 700	1 700				
Outils pédagogiques et de sensibilisation	ACTIONS d'éducation à l'environnement					1 585															3 585					
	Cahier d'ariena n°15																				89 300	9 900				
	Valorisation des anciens cahier d'ariena																				0					
	Coordonner et animer le réseau associatif arienen d'ENE																				0					
Soutien et accompagnement du réseau	Développer les actions territoriales d'ENE																				11 000					
	Assurer une coordination régionale de l'ENE																				22 400					
	Professionnaliser et développer l'ENE en Alsace																				39 500					
	Programme pédagogique "Margueris sain"																				36 500					
	Développer les coopérations associatives et publiques du Grand Est																				33 000	3 000				
	PEJ					15 000	2 750														102 700	85 432				
	Mercredi du patrimoine																				3 000	545				
	Biodiversité entreprises - associations - territoires																				19 300	6 800				
	Projets sources transfrontaliers "Kesse, la nature"																				19 000	6 000				
	Les éco-reseaux de l'Est																				3 400	1 217				
Autres	La nature, c'est le mieux !																				53 050	38 400				
	Conférence expo "la poche chiroptère"																				24 000	8 300				
	Conformations "réseau d'arien" nouvelle formule																				9 800					
	Appui à la conception "rézo creuseau" + Citique					1 900															1 900					
	Promouvoir l'emploi associatif en ENE					77 900	23 500														129 800	3 024				
	TVB Rothau																				0					
	Diffusion d'outils					252															252					
	Autres activités																				30					
	<b>Sous-total actions</b>	<b>252</b>	<b>115 990</b>	<b>1 985</b>	<b>30</b>	<b>1 900</b>	<b>137 000</b>	<b>56 900</b>	<b>2 750</b>	<b>0</b>	<b>13 000</b>	<b>269 988</b>	<b>50 000</b>	<b>82 200</b>	<b>107 700</b>	<b>193 800</b>	<b>130 500</b>	<b>42 500</b>	<b>7 500</b>	<b>10 300</b>	<b>191 750</b>	<b>174 868</b>				
	<b>Condonoirement</b>																				299 750					
	<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>119 785,60</b>					<b>137 000</b>	<b>78 600</b>	<b>2 750</b>	<b>0</b>	<b>21 150</b>	<b>416 489</b>	<b>50 000</b>	<b>146 000</b>	<b>145 353</b>	<b>193 800</b>	<b>130 800</b>	<b>42 500</b>	<b>7 500</b>	<b>10 300</b>	<b>1 091 530</b>
																					969 442,39					



## **ANNEXE R2 : Engagement retraite**

### **Exercice clos au 31/12/17**

Niveau de l'engagement de l'ARIENA par rapport aux indemnités de départ à la retraite :

Total engagement retraite charges comprises au 31/12/17 : 254 700

Cet engagement est traduit dans les comptes 254 700

Provision retraite 2001 : 6 500€

Réajustement 2002 : 29 800€

Réajustement 2003 : 5 700€

Réajustement 2004 salaire brut : 5 800€

Réajustement 2004 pour charges sociales : 23 900€

Réajustement 2005 : 24 600€

Réajustement 2006 : 14 000€

Réajustement 2007 : 17 800€

Réajustement 2008 : 6 400€

Réajustement 2009 : 13 900€

Réajustement 2010 : 400€

Réajustement 2011 : 12 900€

Réajustement 2012 : 22 300€

Réajustement 2013 : 1 500€

Réajustement 2014 : 18 800€

Réajustement 2015 : 15 100€

Réajustement 2016 : 11 800€

Réajustement 2017 : 23 500€

